

# Intervention liminaire des élu-es CGT

## Du CHSCT du 24 novembre de la DDCT

### La DDCT doit apprendre à aborder les décès de collègues sans tabou

Deux collègues, agents de Logistique Générale (ALG) dans les Mairies des 15e et 19e sont décédés récemment. Ces drames ne se sont accompagnés par aucun mot de l'administration et par aucun signalement au CHSCT. Grâce à notre demande d'un point de la situation en CHSCT, nous avons pu constater que la Mairie du 15eme avait bien réalisé les démarches pour la déclaration d'accident du travail et qu'elle avait mobilisée rapidement le SAM pour soutenir les collègues particulièrement touchés.

**Cependant, il est nécessaire comme dans tout cas liés à des accidents du travail et des décès au travail d'ouvrir un travail d'enquête. Ce travail vise à 1 /analyser le contexte où l'accident s'est produit ; 2 / analyser les facteurs de risques ; 3/ tirer des préconisations pour éviter quel cela ne se reproduise à l'avenir.** La Mission Inspection Santé Sécurité au Travail (MISST) a appuyé cette demande, en rappelant la réglementation en la matière. Malheureusement, la DDCT n'a pas voulu donner suite à notre requête et nous demande d'attendre le prochain CHSCT.

### La DDCT veut réformer sans attendre la restitution d'une enquête Santé auprès de ses agents !

La Direction n'a pas souhaité informer les élu.es du personnel sur l'avancée de l'enquête pourtant votée en CHSCT en mars 2017 relative aux difficultés vécues par les équipes des Maisons des Association dans le cadre de leur réforme. **Grace à notre insistance, la Ville a dû accepter notre demande d'un nouveau CHSCT avant la fin de l'année sur la restitution de l'enquête en amont de la réforme opérationnelle en janvier.** Notre objectif dans le cadre de l'enquête en matière de prévention est bien qu'à partir de l'analyse du travail réel, des propositions puissent être formulées pour améliorer les conditions de travail de tous les agent.es.

### Alerte santé : La ville préfère envoyer l'inspection générale des services (I.G.S) plutôt que des acteurs de prévention !

*Interpelés par des collègues, les élu.es CGT ont exprimé leur grande inquiétude sur la situation de souffrance au travail au service Egalité, Intégration, Inclusion. Nous avons rappelé que toute personne qui alerte sur un état de souffrance dans son service ne saurait être mis en difficulté en raison de cette manifestation légitime. Aucune pression et aucun impact en termes de carrière (mobilité, notation, renouvellement de contrat, promotion) ne pourra être toléré. Nous avons demandé quelle réponse la Ville comptait apporter à la situation des agents.*

En lien avec les élus, la Direction explique qu'elle s'inquiète sur l'état du service. Mais elle annonce qu'elle compte demander une enquête de l'I.G.S !

Comme l'a souligné la MISST, l'I.G.S n'a pas de compétence particulière en matière de prévention des risques psycho sociaux ou de santé. Une enquête IG a pour objet d'étudier le bon fonctionnement d'un service. Suite aux alertes à la médecine préventive et au Service d'Accompagnement et de Médiation, il est légitime de proposer une enquête CHSCT dans le champ de la santé et de la prévention avec 3 grands objectifs : étudier le vécu d'une situation au travail qui apparait comme dégradée ; analyser les facteurs de risques ; formuler des préconisations en terme de santé au travail au sein de ce service.

Appuyés par le regard indépendant de la MISST et extrêmement étonnés que la ville cite l'IGS sur ce sujet de santé, les élus CGT ont exigé la mise en route d'une enquête CHSCT. Très confuse, la présidente du CHSCT et la direction n'ont pas voulu répondre à cette demande légitime en séance. Nous reviendrons à la charge rapidement pour ne pas laisser les collègues dans des situations difficiles.

### **Des RPS dans un service muni d'un plan dit de prévention ! Cherchez l'erreur !**

Un plan de « prévention » des Risques Psycho-Sociaux au Service Politique de la Ville est en cours. Rappelons qu'il n'a pas été approuvé par la majorité des élu.es du CHSCT.

Dans ce plan, il avait été dit que la Ville serait attentive à bien accompagner les changements à venir. Dans la réalité, un des changements (le « transfert » de 2 postes de la rue du département vers la rue Lobau) est très mal organisé : le déménagement est reporté de jours en jours : une fois on annonce mi-novembre et maintenant on ne sait toujours pas quand un des collègues va partir. Enfin, un.e agent reste encore quelques semaines, l'autre part. Celui qui est parti se retrouve rue Lobau en attente de son bureau qui arrivera quelque jours plus tard ! Comment la ville compte-elle respecter et rassurer les agents avec ce type de méthode ?! Concernant les missions d'un des 2 agents, il est subitement annoncé à l'ensemble du service par mail qu'un autre agent assurera la gestion de chronogestor à son départ. Seulement la transmission de cette tâche s'est faite sans que la principale intéressée n'en soit informée. Enfin cette tâche d'une référente UGD est basculée au secrétariat direct de la cheffe de service de la sous-direction. Nous nous questionnons : Quel report de charge et pertinence de ce nouveau fonctionnement ? Enfin, il n'a jamais été dit à l'ensemble du service que l'UGD qui partait aurait davantage de tâches rue de Lobau. Elle ne pourra donc plus répondre à l'ensemble des besoins des agents du service politique de la ville. Où est la transparence tant vantée dans le plan de prévention en matière d'accompagnement au changement ?!

Rassurez-vous, la ville va proposer à ce même service, de participer à une nouvelle enquête RPS à l'échelle de toute la DDCT !!! Qui croira que cela va répondre concrètement aux dysfonctionnements pointés ?!

### **Dernière nouvelle : Quand traiter des RPS devient une mascarade !**

La ville prétend que le questionnaire RPS du cabinet Nicomak a été fait dans le cadre du chsct. Or rien n'a été validé par celui-ci d'autant plus que nous nous questionnons sur un certain nombre de questions problématiques. Aucun respect de méthode en la matière n'a été suivi par la direction et le cabinet Nicomak sur un sujet aussi important que la prévention des RPS. C'est inacceptable. Nous l'avons déjà dénoncé au précédent CHSCT. Nous avons cru avoir été entendus. Or, la ville continue son « enquête avec Nicomak » en organisant en décembre des groupes de travail avec les agents sur l'approfondissement de l'état des lieux du questionnaire RPS.

**Les élus CGT décident de ne plus participer à cette mascarade tant que la ville ne reconnaîtrait pas qu'il faut travailler autrement ce sujet.** Si la ville veut vraiment avancer en termes de prévention des Risques psychosociaux, elle devrait tout d'abord travailler avec « son cabinet » payé 70 000 Euros au respect d'une certaine éthique de travail.

Enfin, grâce à notre demande de CHSCT extraordinaire, la présidente du CHSCT **a accepté un point sur la situation de santé des collègues en contrats aidés et des reports de charge si ceux-ci ne sont pas déprécarisés.**

Sans attendre mobilisons-nous lundi 11 décembre avec FO et Supap FSu, lors du conseil de Paris contre les baisses d'emploi, les baisses de l'Agospap et pour la déprécarisation de nos collègues en contrats aidés.

**Conditions de travail dégradées, souffrance au travail : comptons sur nous-même collectivement et comptez sur vos élu-es !** Ne restez pas seul-e, contactez les élu-es CGT sur [paris.fr](http://paris.fr) :

Catherine Valadier; Mickael Marcel ; Patrick Cassan ; Catherine Albert, Aurélien Bertrandie, Jeannette Ndir.